A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 03 avril 2025

Référence : 2025.03.002
Version : 1.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 25 mars 2025 à 18 h 00

Lieu : Locaux d'ALP à La Puya

Présents :

P. BOUCHARD
P. BOUTILLON

P. DARSY
C. CAUZARD
R. DECARRE
P. DE KETELAERE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
R. GUENARD
A. HOFFARTH
A LAINE
C LAUGIER
P. LITTOZ
Y. MAGNANI
G. LAMOUILLE
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés :

C. DECARRE
JF DUFRESNE

Invités :

A.HEMEREN
O. MESMIN
G. RODILLON

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

2.1 ETAT DE VENTE DES CARTES

La baisse du nombre de cartes délivrées semble se poursuivre : 18 cartes annuelles option « traine et sonde » en moins par rapport à la même période de l'année passée. Cette baisse de vente de cartes induit une réduction très inquiétante des recettes.

2.2 POINT D'INFORMATION SUR LE PROBLEME DE RECIPROCITE

Le lac d'Annecy relève du domaine public fluvial. Tout pêcheur ayant acquitté la CPMA en adhérant à une AAPPMA peut pêcher avec une canne munie de 2 hameçons ou 3 mouches artificielles (nymphes) sans autre obligation.

Cette réciprocité induit des disparités injustes avec les adhérents d'ALP. Ces derniers par leurs cotisations assurent seuls les frais de location du droit de pêche, de gestion piscicole, de surveillance….Ils ont par ailleurs obligation de déclarer leurs captures pour respecter des quotas réglementaires.

Avec le développement de sondeurs de plus en plus sophistiqués, les moyens de pêche supplémentaires qui leur sont concédés ne constituent plus un avantage déterminant pour inciter à l'adhésion.

Il importe de trouver rapidement une solution à ce problème qui est certainement, pour partie, à l'origine de la baisse du nombre d'adhérents.

La FDPPMA a interrogé la juriste de notre Fédération nationale. La meilleure solution serait de considérer le lac comme un parcours « spécifique » et d'intégrer le sondeur dans l'option « traine et sonde » réservée aux adhérents d'ALP.

Une proposition d'évolution de la réglementation en ce sens en 2026 sera soumise à la DDT.

2.3 POINT D'AVANCEMENT SUR LE PROJET DE RENOVATION DES BATIMENTS

Le projet de rénovation des bâtiments, soutenu par le CG 74 avance bien. La phase de consultation des entreprises devrait pouvoir intervenir avant l'été.

2.4 DATE ET LIEU DE L'AG DE 2026

La date de la prochaine AG de l'ALP a été fixée au dimanche 25 janvier

Par souci d'économie et sous réserve de disponibilité, l'AG se tiendrait à la salle de l'Eau et Forêts près de Carrefour Annecy.

3. COMMISSION FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE

Point sur les stages/formations 2025

- Stages de pêche :

- 1 stage du 22 au 25 avril (lac le matin et rivière l'AM) : complet.
- 5 stages de 5 jours pendant les vacances d'été (le stage habituellement proposé sur la semaine à cheval sur fin juillet-début août a été supprimé).
- 1 stage en septembre / octobre.
- Organisation de stages carnassiers et de stages « à la demande »

  Nb : mise à l'eau du bateau de l'école de pêche le 02 avril.

- Formation à l'utilisation « traditionnelle » d'un sondeur le 25 avril (Quentin).

Perspectives de développement de l'offre pêche

Les coûts « annexes » pour pouvoir pratiquer la pêche en bateau sont de plus en plus élevés (boucle d'amarrage, parking….) et deviennent prohibitifs pour les plus modestes, notamment les jeunes.

Le nombre de cartes délivrées à des mineurs témoigne pourtant d'un réel intérêt.

Un des défis des prochaines années sera certainement de développer des alternatives pour pallier à ce problème : embarcations « légères », parrainage, co-baturage, locations…….

4. COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION

Modalité de diffusion de la revue annuelle :

L'envoi de la revue « papier » engendre un coût important (sans parler du gaspillage lié aux retours pour défaut d'adresse…).

Il est décidé de prendre contact avec les adhérents pour identifier ceux qui pourraient se satisfaire d'un envoi sous forme numérique.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram…) sont devenus des vecteurs de communication importants.

Quentin, Rémi et Carine sont chargés de publier des « actualités » sur les comptes ALP, après validation des contenus par Roland.

5. COMMISSION PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE

Point sur la production d'œufs / alevins d'ombles

La température de l'eau des bassins est demeurée trop élevée, aux environs de 8-9 degrés, pendant la période de reproduction.

Conséquence : 359 000 œufs ont été produits pour seulement 112 000 « embryonnés ».

Le tri induit par ailleurs une perte de temps importante.

Bernard propose de réunir un groupe de travail pour évoquer les éventuelles « adaptations » qui pourraient être envisagées pour faire face au problème.

Bilan du suivi de l'omblière de Menthon Saint Bernard :

A l'issue de la campagne de plongées de surveillance assurée par la Coulée Douce, le constat est sans appel : l'omblière de Menthon n'est quasiment plus fréquentée (seul 7 poissons ont été observés).

Point d'information sur le programme de cartographie des herbiers

Le projet de cartographie déposé dans le cadre de l'appel à projets de la Fondation Caisse d'Epargne a été retenu.

Le montant attribué et la subvention du SILA permettent d'engager cette action en 2025.

Partenaires techniques : ALP, SAGE ENVIRONNEMENT, LA COULEE DOUCE.

6. POINTS DIVERS

Organisation des échanges lors des AG :

A l'issue de la dernière AG, des pêcheurs ont regretté que la plupart des « invités » ne soient plus présents lors du temps d'échange pour pouvoir leur poser des questions.

Il parait difficile de résoudre ce problème sans nuire au bon déroulement de l'AG, car les contraintes d'emploi du temps des élus ne sont pas connues à l'avance.

Renouvellement du CA

Il importe d'informer les candidats qui souhaitent se présenter aux futures élections pour constituer le CA en décembre 2026, qu'ils doivent pouvoir justifier de deux années d'adhésion à l'association.

Pollution du lac

Une équipe de journalistes va effectuer un reportage à Annecy dans le cadre de la préparation d'une série documentaire pour France 5 consacrée à la contamination des milieux aquatiques, notamment par les micro-plastiques.

L'interview de pêcheurs d'ALP est prévue le 14 avril.

7. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le **mardi 20 mai 2025 à 18 h 00 dans les locaux de l'ALP**.